

Action culturelle en milieu pénitentiaire. Région Rhône-Alpes

Annexe à la convention déterminant les missions 2006 de l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation

Les services de l'Etat, cosignataires de la convention *Action culturelle en milieu pénitentiaire*, confient à l'Arald les missions suivantes pour l'année 2006 :

- 1 - Poursuivre le développement des bibliothèques des établissements pénitentiaires et des projets culturels autour du livre, de la littérature et de l'écriture en soutenant les S.P.I.P dans leurs démarches pour
 - maintenir l'accès direct à la bibliothèque dans tous les établissements et pour l'ensemble des détenus,
 - renforcer la politique partenariale de la lecture avec les collectivités territoriales,
 - apporter des conseils pour les projets culturels autour du livre, de la littérature et de l'écriture en partenariat avec les structures locales et en mettant à leur disposition les ressources de l'A.R.A.L.D dans ce domaine.

- 2 - Développer l'action culturelle en
 - travaillant avec les directeurs des S.P.I.P et leurs référents culture sur des objectifs départementaux qu'ils auront définis (voir fiche ci-jointe)
 - assurant, à la demande des structures culturelles, des S.P.I.P, de la D.R.A.C ou de la D.R.S.P la coordination de projets régionaux, interrégionaux ou nationaux,
 - menant une réflexion sur la notion d'évaluation et de bilan des actions culturelles.

- 3 - Assurer le suivi et participer à l'évaluation des actions cofinancées par les partenaires institutionnels.

- 4 - Favoriser la sensibilisation de l'ensemble des personnels concernés
 - en proposant des journées de sensibilisation/information autour de thématiques comme les bibliothèques, la vidéo, les relations avec les musées/arts plastiques...
 - en réalisant des documents permettant de valoriser les actions menées.

- 5 - Rendre compte de son travail aux différents partenaires en
 - maintenant des contacts réguliers avec les référents régionaux de la mission,
 - participant aux rencontres et réflexions menées au niveau national par les administrations centrales et la F.I.L.L.

Fait à Lyon, le 2 juin 2006

Le Directeur Régional des Affaires
Culturelles Rhône-Alpes
Richard LAGRANGE

Le Directeur Régional des Services
Pénitentiaires de Lyon
Patrick MOUNAUD

Le Président de l'Arald
Claude BURGELIN